



Appel

Sauver la recherche et l'enseignement supérieur publics

Depuis plusieurs mois, le monde de la recherche est dans l'action pour sauver leurs missions de service public et défendre les moyens financiers et humains qui permettent de les réaliser.

A l'initiative du collectif « Sauvons la Recherche », une pétition a été lancée, elle a reçu un écho sans précédent en France et un soutien des chercheurs français à l'étranger, européens ainsi que de l'ensemble des organisations syndicales en France.

Rarement, nous avons observé une mobilisation aussi importante. Au fil des semaines, elle s'est cristallisée sur deux revendications-symboles : restitution de 550 postes de titulaires et des crédits supprimés ou reportés.

Les actions et les manifestations se sont succédées jusqu'au 9 mars où 2000 Directeurs de laboratoires et responsables d'équipes de recherche ont démissionné de leur responsabilités administratives. Depuis, dans toute la France des manifestations se déroulent ; la mobilisation, des EPST s'amplifie encore.

Ce mouvement se heurte à l'intransigeance du Président de la République et de son gouvernement qui refuse de mettre en place une véritable politique de la Recherche au service de la population, du progrès social et d'accéder aux revendications immédiates :

- restitution des 550 postes de titulaires pour la Recherche,
- création urgente de 1000 postes d'enseignants-chercheurs et de 1000 postes d'IATOS,
- mesures financières de rattrapage et collectif budgétaire.

Devant la gravité de la situation les personnels en luttés et les organisations syndicales ont revendiqué la tenue d'Etats Généraux de la Recherche, indépendants du pouvoir politique.

Cette initiative a été reprise par les « médiateurs Baulieu et Brézin » avec l'aval du gouvernement. Des Comités décentralisés dans les régions, ouverts aux citoyens et aux représentants des autorités locales sont chargés d'organiser les débats. Quatre commissions se sont constituées : Recherche et société, Organisation de la Recherche, Statuts des personnels, Evaluation des structures et des personnels.

- Les organisations syndicales doivent être parties prenantes de ces travaux.
- Des garanties doivent être obtenues sur la transparence des débats.

De plus, si les débats ne peuvent se mener en dehors de l'université, ils exigent, au minimum, une réponse à la revendication-phare immédiate de restitution des 550 postes de titulaires et le retrait des projets actuels concernant la recherche et l'enseignement supérieur, Loi « dite » de modernisation de l'enseignement supérieur, réforme des statuts des enseignants-chercheurs (Rapport Belloc), projet Larroustou de réforme du CNRS, atteintes aux statuts des personnels et mise en place institutionnelle de la précarité.

A ces conditions, la FERC-sup CGT appelle l'ensemble de la communauté universitaire à s'impliquer dans ces Etats généraux, à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire.

Elle rappelle que la recherche publique française doit conserver sa richesse en restant diverse, équilibrée entre organismes et universités. Le débat sur la recherche doit être élargi, au-delà des chercheurs eux-mêmes, et ouvert à l'ensemble des citoyens de notre pays parce que le débat porte sur un choix de société.

Participons aux Etats généraux de la recherche pour créer un vrai débat sociétal, pour défendre la justesse de nos revendications et assurer l'avenir du pays

Montreuil, le 29 mars 2004